



**Assemblée des Premières Nations
Québec-Labrador**

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

**Assembly of First Nations
Quebec-Labrador**

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec G0A 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

**Session de mobilisation sur le logement et
l'infrastructure des Premières Nations**

Compte-rendu

26-28 novembre 2019

**Hôtel Double Tree Hilton
Québec, Québec**

Compte-rendu

RENCONTRE RÉGIONALE SUR LE LOGEMENT DE L'APNQL ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE

26-28 novembre 2019
Hôtel DoubleTree by Hilton, Québec

LA RÉUNION DÉBUTE À 8 H 45

Jour 1

Le mardi 26 novembre 2019

Ouverture

Déroulement de la rencontre, facilitateur, Alexandre Bacon

Chef Lance Haymond, responsable du dossier pour l'APNQL

Josée-Ann Paradis, directrice générale régionale associée, Services aux Autochtones Canada

Pierre Bélanger, Gestionnaire régional – Québec et Atlantique (SCHL)

Alexandre Bacon, souhaite la bienvenue à tous. Il revoit l'ordre du jour pour cette rencontre de deux jours et demie. Puis, il invite le Chef Lance Haymond, porteur de dossier à l'APNQL, à venir prononcer quelques mots.

Chef Lance Haymond, responsable du dossier pour l'APNQL

Le Chef Lance Haymond, Chef des Algonquins de Kebaowek et porteur de dossier, souhaite la bienvenue à tous et reconnaît le territoire traditionnel où la présente rencontre a lieu :

« Bienvenue à la rencontre régionale de l'APNQL sur l'habitation. Encore une fois cette année, la rencontre coïncide avec une session de mobilisation sur la réforme de l'habitation et des infrastructures. Le travail que nous effectuons ensemble est important. Il est maintenant établi dans le cadre d'une législation adoptée l'été dernier que le Gouvernement du Canada est en processus de mise en œuvre d'un transfert graduel des responsabilités ministérielles aux organismes de Premières Nations. Toutes les régions sont impliquées dans ce processus à leur propre rythme. Nous devons nous préparer en conséquence. Une stratégie régionale sur l'habitation et les infrastructures est présentement en élaboration.

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

Deux des trois éléments la composant meubleront une large part de notre rencontre aujourd'hui et demain. Vos commentaires sont importants afin d'assurer que cette stratégie reflète les besoins et les aspirations des communautés au Québec.

Nos plus récentes données indiquent que les besoins de la région augmentent. Nous devons absolument nous tourner vers de nouvelles façons de faire les choses. En ce sens, le partage des meilleures pratiques est une avenue à adopter. Bien sûr, nous devons nous adapter, mais nous obtiendrons de meilleurs résultats en habitation et infrastructures en nous inspirant de ce qui fonctionne bien autour de nous. Par le fait même, nous devons nous ouvrir aux innovations afin d'en faire davantage avec les budgets limités.

Il me fait plaisir de noter la présence de plusieurs chefs et conseillers dans la salle. Je ne suis pas surpris de cet intérêt, étant donné que le dossier de l'habitation est une priorité des chefs de l'APNQL. Je désire aussi reconnaître la présence des gestionnaires et employés de l'habitation et des infrastructures. Vous êtes les travailleurs de première ligne et je sais que votre travail n'est pas facile. Votre contribution durant les trois prochains jours sera grandement appréciée.

Je ne saurais manquer une occasion de souligner la collaboration que nous avons autour de la table du Comité régional tripartite sur l'habitation. Des représentants de SAC, de la SCHL et de l'APNQL siègent à cette même table. Nous discutons des enjeux reliés à l'habitation qui sont d'intérêt commun et nous établissons ensemble des stratégies régionales conjointes. Le Comité régional est un bon exemple de collaboration entre les Premières Nations et le Gouvernement.

Avant de céder la parole à l'animateur, j'aimerais remercier les gens du secrétariat de l'APNQL et aussi les membres du comité opérationnel du comité tripartite qui ont travaillé fort durant les deux derniers mois afin de s'assurer que cette rencontre régionale soit un succès pour les chefs, les conseillers et les techniciens qui y participent. J'aimerais également remercier Services aux Autochtones Canada pour leur appui à cette activité.

Je vous souhaite une bonne rencontre.

Meegwitch ! »

Il cède ensuite le micro à Josée-Anne Paradis, de Services aux Autochtones Canada.

Josée-Anne Paradis, directrice générale régionale associée, Services aux Autochtones Canada

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

Josée-Anne Paradis se dit très heureuse d'assister à la présente rencontre de même que de revoir tout le monde et mentionne qu'il s'agit de sa troisième session de mobilisation sur l'habitation et les infrastructures. Elle remercie tout le monde pour l'invitation, y compris le Chef Lance Haymond. Elle souligne l'implication de SAC et les efforts investis par le comité tripartite. Des rencontres comme celle-ci sont importantes.

Durant les trois prochaines journées, il y aura plusieurs présentations portant sur le travail effectué à ce jour. Elle parle de l'importance de la stratégie et de ses composantes qui appartiennent au peuple, ainsi que des connaissances de terrain des personnes présentes et nomme trois exemples à succès des progrès réalisés. Elle remercie tout le monde pour leur participation qui s'inscrit dans une démarche plus large, soit la réforme de l'habitation par et pour les Premières Nations et souhaite une bonne rencontre à tous. Puis, elle cède la parole à Pierre Bélanger.

Pierre Bélanger, Gestionnaire régional – Québec et Atlantique (SCHL)

Pierre Bélanger mentionne qu'il lui fait plaisir de participer à mettre de l'avant des projets pour répondre aux besoins en habitation sur réserve. Il mentionne son retour après quatre ans d'absence et souligne le travail de ses collègues, de même que le programme en vertu de l'article 95 qui consiste en la construction d'habitations sur réserve.

Il souligne que depuis quelques mois, il a été témoin de changements majeurs mais positifs à la SCHL. Il mentionne l'apport des spécialistes qui ont à cœur leur travail et il encourage les participants à communiquer avec eux dans une démarche de développement de projets immobiliers. Ces spécialistes ont à livrer la stratégie sur l'habitation et il souligne qu'il travaille maintenant avec les Métis et les Inuits. La charge de travail a augmenté considérablement, malgré le même nombre d'employés. Ainsi, des changements internes dans le fonctionnement de la SCHL s'imposaient et ces changements seront présentés dans le cadre de la présente rencontre.

Il parle de ses collègues qui agissent à titre de spécialistes qui appuient les solutions en habitation. L'équipe est divisée en deux maintenant et les tâches sont réparties. D'autres personnes contacteront les participants à cet effet.

Il présente les trois membres de son équipe dont Jessica Berg, qui est responsable des capacités, des rénovations et des paiements. Ajani Oldacre et Michelle Boudreau sont quant à eux responsables de la gestion des ententes et de l'article 95. Pierre conclut en mentionnant qu'il sera présent pour les trois prochaines journées et il est ouvert aux commentaires de tous.

Alexandre reprend la parole et invite Peggy et Stéphanie Petiquay, ainsi que Guy Latouche à faire la présentation intitulée « Pratiques exemplaires – Développement de la propriété individuelle » pour la communauté de Wemotaci.

Pratiques exemplaires – Développement de la propriété individuelle

Communauté de Wemotaci

Guy Latouche présente les deux gradués de l'AEC, Peggy et Stéphanie Petiquay (service d'aménagement communautaire). Il souligne leur rôle d'actrices de première ligne dans la réforme de l'habitation à Wemotaci.

Il mentionne que les problématiques, enjeux et diagnostics présentés peuvent s'apparenter à la situation qui prévaut dans d'autres communautés. À Wemotaci, le diagnostic était assez sévère. La mise en œuvre de la réforme de l'habitation est le point crucial de la démarche. Il souligne la nature fragile de la réforme, qui repose sur la bonne volonté des gens.

Il mentionne le besoin de former les occupants, de même que les employés. De plus, le niveau de maîtrise des élus n'est pas uniforme et la collection de loyers n'est pas un succès, avec un taux de 36%. Selon lui, l'éviction n'est pas une solution envisagée par le conseil.

Il fait état du stock de logements, dont plus de 50% inclus des jumelés et mini-blocs. Il attire l'attention sur les postes de dépenses (1,7 \$ M pour opérer le parc de logements), de même que les revenus (1,4 \$ M), dont un déficit envisagé et un fardeau financier pour « éponger » le déficit.

Le conseil a amorcé une réflexion sérieuse et a élaboré un plan d'action afin de contrôler la situation, étant donné que les nombreux logements communautaires et sociaux sont un fardeau sur les épaules du conseil. Ainsi, différentes considérations ont été envisagées, dont le transfert de propriétés aux locataires (avec paiements mensuels). Le conseil était prêt à injecter des fonds pour appuyer des initiatives.

Conséquemment, en août 2017, la nouvelle politique d'habitation a été révisée et adoptée. Afin de demeurer crédible, les arrérages n'ont pas été éliminés. L'option d'être propriétaire a été mise en valeur et encouragée auprès de la population. Un seuil de revenu annuel de l'ordre de 38 500 \$ a été établi comme étant la limite du logement social. Au-delà de ça, ont été implantés d'autres possibilités, dont l'accès à la propriété individuelle. Tous les prêts octroyés ont été facilités par la collaboration de la SÉDAC.

La collection de loyers représentait un problème (36% de payeurs), et l'éviction des locataires en région éloignée n'était pas envisagée.

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

Le Conseil a révisé le rôle du comité d'habitation afin de bien l'encadrer. Le programme de location avec option d'achat a été développé. Pour la mise en œuvre, le conseil en place s'est bien préparé en mettant en place une stratégie de communication pour répondre à toutes les questions concernant la politique, en plus d'offrir une séance d'information.

Le constat après dix-huit mois a été encourageant : des gens autrefois refusés au crédit ont démontré un potentiel. Le taux de collection de loyers est passé à 64%, des états de comptes ont été envoyés, de même que des signatures de baux.

Certains défis demeurent, dont le maintien de la rigueur des interventions. La population doit adhérer à la politique et les élus qui se succèdent (changement de conseil) doivent soutenir la politique en place. Beaucoup de travail reste à réaliser afin d'alléger le fardeau financier, ce qui contribuerait davantage à améliorer la situation.

Alexandre invite les questions des participants.

Martine Bruneau (Pikogan) : Félicitations aux gens de Wemotaci pour leur politique. J'aimerais savoir ce qui arrive avec les gens qui résistent à la nouvelle politique et aux changements amorcés.

Guy Latouche fait état de gens qui ne veulent pas signer d'entente ou de régler les arrérages, ou encore signer un bail. Peggy Petiquay parle des incitatifs pour ceux qui adhèrent. Par exemple, des services sont offerts à ceux qui paient leur loyer, et les non-payeurs n'y ont pas droit, à moins qu'il s'agisse d'une urgence.

Martine Bruneau (Pikogan) : Mais à long terme, que faites-vous ?

Peggy Petiquay (Wemotaci) : Pour ceux qui n'adhèrent pas, ils ne deviennent pas propriétaires.

Martine Bruneau (Pikogan) : Vous récupérez la dette de quelle façon ?

Guy Latouche parle d'un service d'entretien différent pour ceux qui ne payent pas, afin de préserver l'actif. Des améliorations locatives ne sont pas apportées. À long terme, la politique prévoit cinq, six étapes pour la collection de loyers. L'accompagnement et la gestion budgétaire sont des mesures mises en place présentement. Même une consultation avec le conseil des aînés fait partie du processus. À la rigueur l'éviction est considérée, mais bien d'autres mesures sont envisagées au préalable.

Martine mentionne que les non-payeurs auront quand même le service minimum. Il lui semble que cela devrait avoir une fin, qu'il s'agit d'une situation à laquelle elle a eu à faire face. Selon elle, c'est important de ne pas négliger les paiements.

Guy Latouche mentionne que la même situation se présente à Wemotaci, mais qu'il s'agit maintenant d'une minorité de personnes, mais que cent vingt dossiers ont quand même été

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

réglés en deux ans. Selon lui, il faut amener les gens à reconnaître l'arrérage. Des mesures sont également prises pour aider les gens à payer leur loyer, selon leur revenu qui est révisé et ajusté en conséquence. Cela représente un incitatif de plus vers l'accès à la propriété.

Martine Bruneau (Pikogan) : Mais je comprends que nous n'avons pas le droit d'indexer plus de 5% le loyer d'une maison, et puis là, si vous révisiez le salaire, il peut y avoir des cas où ça ne fonctionne pas.

Guy Latouche (APNQL) : Oui, mais ce n'est pas aussi drastique que cela. Il s'agit d'une augmentation graduelle. Nous ne voulions pas aboutir à la Régie du loyer. De plus, l'augmentation est faite sur trois ans.

Martine Bruneau (Pikogan) : Le fait de ne pas effacer l'arrérage de loyer fait de sorte que vous ne tenez pas compte de la prescription, j'imagine ?

Guy Latouche (APNQL) : Tout à fait, pour une question de la crédibilité, parce que sinon, tout le monde laisserait traîner cela dans le temps. Avec le délai de prescription, la dette serait effacée, ce qui n'est pas souhaitable.

Patrick Robertson (Mashteuiatsh) : Pour informer Martine sur l'indexation du taux de loyer, nous effectuons les ajustements selon les revenus. Notre grille a été faite avec la SCHL et la régie nous a dit que nous étions corrects.

Bruce Labrador (SAC) : Félicitations à la communauté pour l'excellent travail. Je comprends que les résultats ont été atteints depuis deux ans, alors je suis vraiment impressionné. Cela démontre que lorsqu'il y a une volonté, les résultats sont au rendez-vous.

Fanny-Allison Mark (Conseil tribal Mamit-Innuat) : Comment avez-vous commencé à appliquer la politique ? Ou avez-vous d'abord sensibilisé les gens ?

Guy Latouche (APNQL) : Il y a eu une campagne de communication auprès de la population, qu'une révision de la politique était en cours, en plus d'informations diffusées dans le cadre de la journée de l'habitation. Ce sont-là des étapes qui nous ont amenés à la mise en œuvre.

Serge Bouchard (Conseil tribal Mamuitun) : En guise de précision, nous avons mis en place un outil de gestion pour contribuer à la collecte de loyer. L'outil de gestion SIGLS a aussi contribué à la collecte de loyers en établissant des suivis mensuels de loyers impayés. La crédibilité a amené la collaboration.

Guy Latouche (APNQL) : Le système par rapport au suivi des loyers est contenu dans Cogiweb (outil de gestion). À Wemotaci, ce système a grandement aidé au suivi des loyers. Pour l'entretien et le suivi périodique, ce système finira par être implanté.

Simon Flamand (Manawan) : Quel est le profil des gens ayant adhéré au programme jusqu'à maintenant ?

Guy Latouche (APNQL) : Ce sont des travailleurs, car on parle d'accès à la propriété individuelle. La plupart avaient des arrérages de loyer assez bas. Une minorité (deux exceptions) avait de gros arrérages et cela vient augmenter le prix d'achat d'une maison. En général, ce sont des gens ayant des emplois et dont l'arrérage de loyer était de 5 000 \$ et moins.

Maurice Kistabish (Abitibiwini) : Félicitations à la communauté de Wemotaci pour ses initiatives. Chaque communauté est désireuse d'améliorer la situation en habitation de ses membres. Ma première question est : où en êtes-vous rendu dans le cheminement de votre plan ? Notre communauté a aussi un plan. Ma question suivante est : existe-t-il un modèle idéal à suivre ? Politiquement, nos chefs devraient accorder une considération lorsque le gouvernement fédéral donne 383 000 000 \$ à l'Afghanistan et que certaines de nos communautés n'ont même pas l'eau courante. Je ne comprends pas.

Guy Latouche (APNQL) : La réponse concernant la communauté et ses objectifs, par exemple, la collection de loyers. L'idéal serait d'atteindre 100%. Nous en sommes aux deux tiers, à vrai dire. Si nous atteignons 90%, ce serait bien. Concernant le transfert de propriétés et la responsabilisation des individus, la communauté a atteint ses objectifs, mais certains défis demeurent. Deuxièmement, pour atteindre un idéal, un engagement politique est nécessaire.

Patrick Robertson (Mashteuiatsh) : Est-ce que la collecte va bien au regard des paiements de maisons ?

Guy Latouche (APNQL) : Ces paiements sont faits à des institutions financières (SÉDAC). Martin Légaré de cet organisme mentionne que tout va bien. Ce qui manquait, c'était l'accès au financement. Les gens des Premières Nations sont fiers et fiables. Nous avons déjà des gens qui sont maintenant propriétaires et qui ont fini de payer leur maison. De plus, il mentionne que ces gens payent encore les services publics et les assurances et que tous payent à 100%.

Patrick Robertson (Mashteuiatsh) : Nous parlions tout à l'heure de la collecte des loyers. Est-ce que le fait que les gens deviennent propriétaires améliore la situation, étant donné qu'ils payent pour eux-mêmes ?

Guy Latouche (APNQL) : Jusqu'à maintenant, ces gens font des paiements, donc ils ne payent plus au conseil, mais à une institution financière. Il n'y a aucun problème. Martin ou Guillaume de la SÉDAC peuvent confirmer.

Martin Légaré (SÉDAC) : Je vous confirme que tout va bien et que nous n'avons pas de cas de défaut de paiement. Ce qui manquait était l'accès au financement. Les gens des Premières Nations sont fiers et fiables et des gens de parole. Déjà, plusieurs ont acquis leur maison, étant donné que l'arrérage n'était pas énorme.

Guy Latouche (APNQL) : Oui, c'est vrai, mais ces gens-là payent quand même au conseil des services publics et l'assurance. Pendant trois ans, ils ont un rabais d'assurances parce que le conseil paye toujours une partie de l'assurance pendant trois ans, de façon décroissante. Peggy me disait qu'au regard du paiement des services et des assurances, les gens payent à 100%.

Doug Odjick (Algonquin Tribal Council) : Ma question s'adresse à la communauté de Wemotaci : est-ce que les maisons sont la propriété du conseil de bande ?

Guy Latouche (APNQL) : Oui.

Doug Odjick (Algonquin Tribal Council) : Mon autre question concerne une maison de location : si une famille quitte la maison et que cette dernière est endommagée, qu'est-ce qui se passe ?

Guy Latouche (APNQL) : Cette situation se produit parfois, mais aucune mesure spécifique n'est prise.

Danielle Petiquay (CNA) : J'aurais aimé que l'on parle des transferts d'assurances.

Peggy Petiquay (Wemotaci) : Dans le cadre du programme de rachat des maisons par les occupants, la première année, une portion de 25% est facturée. La deuxième année, c'est 50%, la troisième année, nous facturons 75%. Pour la quatrième année, ce sera 100% payé par le propriétaire. Selon Guy Latouche, il s'agit d'un incitatif.

Danny Therrien (Wendake) : Concernant les assurances, le conseil paye et les gens continuent d'habiter leur maison, mais en cas d'accidents, qui a la responsabilité pour continuer de payer les assurances ?

Guy Latouche (APNQL) : Nous n'avons pas de réponse pour ce détail technique, mais la quatrième année, les propriétaires payent à 100%.

Martin Légaré (SÉDAC) : Nous sommes dans une communauté où 100% des maisons appartiennent au conseil. Il y a une crédibilité à établir et nous sommes préoccupés par la situation. Nous nous penchons sur une mesure à prix abordable pour assurer les maisons. La situation de Wemotaci est transitoire.

Martine Bruneau (Pikogan) : Facturez-vous des frais de services aux propriétaires ? Et que faites-vous concernant le patrimoine familial ?

Peggy Petiquay (CNA) : Oui, nous chargeons le service municipal.

Guy Latouche (APNQL) : Concernant le patrimoine familial, il n'y a pas de disposition spécifique. Le conseil n'a pas de loi spécifique comme d'autres conseils l'ont fait. Mais les dispositions de loi s'appliquent.

Danielle Petiquay (CNA) : En cas d'accident, le conseil paye quand même les assurances, selon moi.

Guy Latouche (APNQL) : Dans les cas où la maison appartient au conseil.

Danielle Petiquay (CNA) : En parlant d'assurance, il vous est arrivé quelque chose avec une locataire où il y avait eu des assurances chez lui pour des réparations. Pour la personne qui a acheté sa maison, qu'est-ce qui s'est passé ? C'est peut-être la question qui a été posée tantôt.

Guy Latouche (APNQL) : Danielle, ce que Peggy et Stéphanie disent c'est que ça fait longtemps, apparemment, cette réclamation-là. Donc, la maison appartenait au conseil. C'est le processus régulier.

Danielle Petiquay (CNA) : La maison appartenait au conseil, mais auparavant il y avait des rénovations qui n'avaient pas été effectuées à la maison à cause de cela, puis ils ont remis à la dame les montants d'argent pour terminer les réparations. C'est la raison pour laquelle je faisais cette mention.

Alexandre prend la parole et annonce qu'il y aura une pause santé de quinze minutes. Au retour de la pause, Martin Légaré et Guillaume Gingras de la SÉDAC feront une présentation.

10 h 10 Pause santé

10 h 30 Reprise de la rencontre

Pratiques exemplaires – Développement de la propriété individuelle (suite)

Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC)

Alexandre présente Martin Légaré et Guillaume Gingras (conseiller en habitation) de la SÉDAC, afin de parler des outils financiers dans le cadre de sa présentation PowerPoint.

Martin Légaré (SÉDAC) : Remercie les organisateurs pour leur invitation et se présente en tant que directeur général à la Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC). Lui et son collègue présenteront la SÉDAC, leur approche et quelques réalisations avec certaines communautés. De plus, ils informeront des nouvelles et des améliorations à l'accès à la propriété.

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

La SÉDAC est un OSBL créée par la SOCCA. Cette dernière offre des subventions non remboursables pour stimuler le développement économique. La SÉDAC, de son côté investit les épargnes dans les communautés via des prêts qui visent à notamment à favoriser l'accès à la propriété individuelle. La SÉDAC est une société 100% autochtone, donc adaptée à la réalité autochtone. La force de la SÉDAC est la connaissance du marché qui comble des besoins au regard du régime de propriété et l'accès au financement en matière d'habitation, ce qui engendre une pression énorme sur les conseils de bande. Leur objectif en matière de logement consiste à atteindre un équilibre entre le logement social et le logement privé, tout en prenant en considération le revenu des gens. Les besoins des gens sont également considérés dans le continuum de logement.

Au chapitre des réalisations en matière du prêt et de l'accompagnement depuis 15 ans, la SÉDAC est très active, considérant le défi à penser de nouvelles façons en matière d'habitation. À ce jour, à Wemotaci, vingt-quatre familles sont devenues propriétaires et d'autres projets ont été approuvés pour seize autres familles. L'accès à la propriété est priorisé pour répondre aux besoins flagrants en habitation. L'objectif ultime est d'offrir du financement dans toutes les communautés, afin d'améliorer la qualité de vie.

Concernant le programme d'habitation, les prêts offerts par la SÉDAC soutiennent la construction, l'acquisition et la rénovation. Le financement se fait sur la base de la capacité de rembourser des gens et sur la valeur des habitations. Les conseils de bande n'ont pas à cautionner les prêts. Les analyses sont adaptées en fonction de ces faits.

Guillaume Gingras (SÉDAC) : Nos taux d'intérêts sont fixes pour une période de 10 ans à 1,97% pour acheter et rénover une résidence. Des prêts pour des projets d'habitation répondant à certains critères sont rendus possibles, notamment en raison d'un partenariat avec la SCHL.

Martin Légaré (SÉDAC) : Il explique la nature des taux d'intérêt sur cinq ans, dix ans et vingt-cinq ans, ainsi que les mises de fonds exigées et les assurances hypothécaires pour la banque qui finance, selon le cas. De plus, la SÉDAC, en partenariat avec SAC, prête de l'argent sans mise de fond dans le cadre de l'Initiative de mise de fonds en auto garantie de prêt, afin de favoriser l'accession à la propriété sur réserve. Une aide financière de 15% du montant total (plafond 30 000 \$) est possible via un mécanisme de réduction du taux d'intérêt qui se traduit par un remboursement à l'emprunteur une fois par année. Les modalités de financement, de même que certaines situations de scénarios (taux de base lors d'achats) sont présentées.

Concernant la partie du programme touchant la construction d'immeubles par les conseils de bande (besoins spéciaux : habitations d'aînés, infrastructures, etc.), la SÉDAC aide les conseils dans le développement de projets.

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

Il donne un aperçu des histoires à succès en partageant certains témoignages, ainsi que des mises de fonds qui représentaient un enjeu. En terminant, il fait mention de la page Facebook ainsi que de leur page web, où des formulaires de demandes de financement et des nouvelles sur le programme sont disponibles. Lui et son collègue seront présents pour toute la durée de la rencontre, et sont ouverts à offrir de l'assistance aux communautés.

Alexandre fait appel aux questions d'ordre général, afin de réserver du temps pour la mise à jour.

Francois Sauvageau (SCHL) : Concernant l'émission d'obligation à 4%, comment allez-vous procéder ?

Martin Légaré (SÉDAC) : Nous avons insisté davantage sur notre programme, mais nous allons également répondre aux autres besoins. Les argents prélevés à 4% ne pourront pas être prêtés pour des nouvelles constructions à 1.97%. Nous voyons que dans les cas d'achats de maisons sans rénovations, nous n'avons pas de programmes spécifiques qui permettent d'avoir un taux à 4.5%. Comme nous avons des paiements à effectuer, notre taux est de 6.5%, qui est quand même avantageux, comme il s'agit de la base de l'épargne que l'on prélève. Malgré tout, c'est quand même intéressant pour les membres des Premières Nations.

Danny Therrien (Wendake) : Comment procédez-vous lorsque les gens ne paient pas ?

Martin Légaré (SÉDAC) : Nous demandons qu'une entente tripartite soit signée, ce qui représente un engagement. C'est un principe de location / acquisition. Si les gens ne paient pas, nous ferons de sorte que le conseil de bande reprenne la propriété pour la revendre à un autre membre de la communauté. Chemin faisant, nous aidons les gens à établir un budget. L'élément principal est le soutien, l'accompagnement et en cas ultime seulement, la reprise de propriété.

Doug Odjick (Algonquin Nation) : Concernant les taux, vous avez mentionné un emprunt de 70 000 \$ à un taux de 4,5% d'intérêt, mais sur la diapositive 4.2, vous parlez d'un taux de 1,97%. Quelle est la différence et pourquoi cette différence?

Martin Légaré (SÉDAC) : La différence est facile. Le taux d'intérêt en vigueur de 1.97% représente la combinaison entre le programme et la mise de fond.

Guillaume Gingras (SÉDAC) : En fait, le taux figurant au contrat est de 4.5%. Mais dans le cadre du projet, la personne qui emprunte 70 000 \$ reçoit 15% du prêt, ce qui représente un montant de 10 500 \$, et ce montant est mis de côté en tant qu'investissement au taux de 3% (projection), ce qui signifie que le taux en vigueur est de l'ordre de 1.97%.

Martin Légaré (SÉDAC) : Parce que nous offrons une remise et que ce montant réduit le coût des intérêts.

Doug Odjick (Algonquin Nation) : Le taux diminue sur le capital emprunté. J'ai une deuxième question : vous avez également mentionné dans une des diapositives qu'un propriétaire occupant ou non un édifice signifie qu'une personne ou un groupe de personnes peut emprunter pour louer une unité de logements. Est-ce correct ?

Martin Légaré (SÉDAC) : Oui, c'est correct. C'est possible si le conseil de bande accepte...

Doug Odjick (Algonquin Nation) : ... de se porter garant.

Il n'y a aucune exigence du conseil de bande pour se porter garant. Ce qui est requis est pour le conseil de bande d'avoir un groupe d'individus du secteur privé pour créer ce projet. Il n'y a pas de garantie par le conseil de bande.

Alexandre invite les participants à applaudir les présentateurs et demande à Guy Latouche de venir présenter la mise à jour des besoins en logement.

11 :30 Mise à jour des besoins en logement de la région

Guy Latouche (APNQL)

Guy Latouche présente le portrait régional très récent. Il mentionne qu'en après-midi, la Commission viendra parler de la stratégie régionale et l'axe de financement et gestion financière.

Vers la fin des années '90, les chefs faisaient référence à une crise du logement. La situation a depuis été documentée, en fonction des besoins en logement. À cet égard, le Québec est la seule région qui possède des données fiables sur le portrait des besoins en logement des Premières Nations. Nous faisons ce recensement aux six ans, soit en 2000, en 2006, en 2012, et là, nous avons de nouvelles données. Il présente la méthode de cueillette de données ministérielles de base et la validation de ces dernières par les Premières Nations, depuis l'année 2000. Le rapport nous renseigne sur les besoins en logement, nous permettant de constater des tendances observées. Et j'observe certains mêmes intervenants dans les dossiers depuis 2000. Certaines personnes sont là depuis longtemps.

Il mentionne les recommandations de la Commission Viens et les 134 appels à l'action. Le commissaire a indiqué que la crise du logement semble l'épicentre de nombreux problèmes vécus par les Premières Nations.

Dans la mise à jour de 2018, la population totale sur réserve dans la région est estimée à soixante-mille personnes statuéés et ce, pour quarante-deux communautés, qui incluent les Cris de la Baie James et deux communautés du Labrador, aussi membres de l'APQNL. Le

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

parc de logements compte environ seize mille unités, occupées par des membres. Ce parc augmente d'environ deux cents trente logements par année.

Quant aux besoins sur cinq ans, ils sont de dix mille logements. Ainsi, nous aurions besoin d'augmenter ce nombre de 60%, pour répondre au besoin quinquennal.

La période comprise entre 2006 et 2012, avec ses investissements fédéraux ponctuels, a laissé des traces significatives, axées sur la construction de nouvelles unités. Le financement est insuffisant. Bref, les investissements fédéraux ont un impact direct sur le ralentissement de la croissance des besoins en logement.

Un tableau résumant bien les besoins en logement depuis l'an 2000 est présenté. La croissance a été moins forte entre 2006 et 2012. Les besoins en décontamination sont également considérés et des améliorations sont notées. Du travail de sensibilisation est aussi effectué auprès des locataires.

À l'échelle des besoins financiers, le montant total actuel est de 3.9 \$ milliards requis pour solutionner les besoins des communautés. En parallèle à la collecte de données régionales, une collecte nationale était aussi effectuée en vertu d'une initiative de l'APN. Au Québec, les données ont été recueillies simultanément et les communautés ont participé à 100%. Un portrait national sera donc dressé, ce qui servira à influencer les prochains budgets fédéraux.

Pour l'exercice national, des données complémentaires aux nôtres sont recueillies. Pour les 40 Premières Nations au Québec, 43% sont des propriétés privées, ce qui représente une proportion supérieure à ce que l'on estimait. Le Québec justifie 25% d'utilisation des garanties ministérielles, comparativement au reste du pays, alors que sa proportion de la population sur réserve est de moins de 10 %. Cela démontre un bon niveau de proactivité à l'échelle de notre région. L'APN constitue présentement un dossier en vue d'un mémoire au cabinet, afin d'obtenir des investissements additionnels. Toutes ces données nous aident à développer une stratégie régionale (gestion financière et financement).

Guy Latouche conclut en présentant l'échéancier des prochaines étapes.

Alexandre demande si les participants ont des questions.

Ajani (SCHL) : Est-ce que les données seront accessibles et est-ce que le rapport sera produit en ligne pour téléchargement ?

Guy Latouche (AFNQL) : Le dernier rapport porte sur les données de 2012 et est disponible sur le site web de l'APNQL. Il en va de même pour le nouveau rapport et il sera également partagé avec nos communautés et nos partenaires de SAC et de la SCHL.

Alexandre demande s'il y a d'autres questions, puis invite les gens à faire une pause pour le dîner.

12 :00 : Dîner

13 :10 : La rencontre reprend – Axe Chantier de rattrapage

Alexandre présente Mickel Robertson et Dominique Collin, tous deux de la CDEPNQL, pour la prochaine présentation.

Opportunités offertes par les outils financiers modernes, chantier de rattrapage et développement économique

Présentation, Mickel Robertson, Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)

Mickel Robertson parle du mandat du financement du chantier de rattrapage et de l'écart qui continue à se creuser, malgré les nouveaux investissements. Il fait un exposé de la situation et amène les participants à réfléchir sur des pistes de solutions.

La façon de faire a été revue par la CDEPNQL, afin d'assurer une pérennité du système (utiliser le chantier de rattrapage comme levier de développement économique). Il fait état de leur démarche et des constats, principalement en ce qui touche les parcs locatifs et des implications des données analysées. Il parle des enjeux et de la façon dont il faut repenser l'habitation chez les Premières Nations, tout en apportant des recommandations et suggérant des outils. Comme la présentation est chargée, il demande la collaboration de tous et demande à ce que les questions soient réservées pour la fin.

Il parle de la difficulté de la CDEPNQL à obtenir des données assez rapidement concernant le portrait de l'état des lieux en logement. Il a soupçonné des difficultés à documenter les systèmes de gestion, malgré le fait que Guy Latouche avait déjà fait du travail là-dessus, auprès des communautés

Au regard de l'analyse, une partie des coûts étaient non imputée à l'intérieur des états financiers (absents ou trop bas par rapport aux données réelles par rapport à ce que nous désirons faire pour assurer la pérennité du parc). Trois communautés en provenance de trois nations différentes plus ou moins isolées ont été sélectionnées pour l'analyse des besoins actuels, afin de faire une projection. Puis, il présente les chiffres et les déficits

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

mensuels et annuels anticipés pour chacune des communautés, si nous maintenons les pratiques telles qu'actuellement. Certaines données ont été ajustées, afin de représenter des coûts un peu plus réels.

(Voir les exemples dans la présentation PowerPoint, au regard des trois communautés ayant servi de modèles. Ces communautés comptent des profils différents, soit urbain, semi-éloigné, éloigné).

Dans les trois cas, et après analyse, les trois communautés présentent des déficits et des problèmes de revenus. Habituellement, ces dernières comptent trois sources de revenus, soit les loyers, les subventions de la SCHL et SAC (budget d'opérations). Même en comptabilisant 100% de paiement des loyers, les fonds ne semblent pas suffisants, et nous comptons quand même un déficit mensuel en ajoutant au parc locatif, si les pratiques actuelles sont maintenues. Les loyers doivent en principe représenter moins de 30% du revenu brut. Mickel Robertson présente les prévisions pour les trois communautés, en vue de la récupération des coûts. Certains obstacles se présentent à l'augmentation du coût des loyers. Par contre, Mickel Robertson n'écarte pas une augmentation progressive.

Guy Latouche (APNQL) : Pour la communauté 1, Mickel, est-ce que ça veut dire que dans un monde presque idéal où les unités sont payées à 100% et où la communauté n'a pas besoin d'emprunter, aucune mise de fonds n'est faite (par l'individu ou la communauté)? Est-ce que ce sont les opérations qui sont déficitaires (l'entretien, l'assurance, les services publics, l'administration, etc.) ?

Mickel Robertson (CDEPNQL) : En fait, c'est que le montant de trois cents neuf dollars par mois qui est chargé par la communauté, si le loyer demeure le même, cela ne compense pas pour les autres frais. C'est ce que ça veut dire, car nous ne pouvons pas faire disparaître la dette actuelle. Peut-être que le montant de trois cents neuf dollars pour les unités actuelles dans la communauté pourrait convenir, mais nous ne pouvons pas éliminer cette dette-là ; il faut la payer. En bout de ligne, le constat final est que la structure actuelle ne supporte pas le parc de logements. Nous pouvons peut-être consentir à faire des ajouts, mais il faut être prêts à faire des déficits. Il nous faut avoir d'autres sources de revenus.

Dans les trois cas, il s'agit d'un problème de revenus (loyers, subventions). Même avec un taux de 100% de collecte de loyers, un déficit d'opération subsiste (revenus insuffisants).

En principe, le coût pour un loyer abordable devrait être inférieur à 30% du revenu. À cela, il faut ajouter 200 \$ par mois pour l'énergie (chauffage, éclairage). Présentement, il est difficile d'opter pour une échelle de loyers proportionnelle aux revenus lorsque les loyers sont très bas depuis plusieurs années, étant donné que les ménages structurent leurs

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

dépenses en conséquence d'un loyer très bas. Il faut donc considérer l'augmentation des loyers sur plusieurs années, car les gens sont trop engagés ailleurs financièrement.

Malgré les projections, l'impact des déficits est présent. Tous les membres de la bande se retrouvent pénalisés pour quelques mauvais payeurs. Les dettes deviennent difficiles à gérer et une limite est atteinte en matière d'endettement des communautés.

Selon le représentant de la CDEPNQL, les banques seraient ouvertes à financer les Premières Nations qui comptent un parc de logements qui génèrent des revenus et ne sont pas déficitaires.

Ce qui nous amène à établir plusieurs constats :

- Le sous-financement est généralisé (\$ fédéral) ;
- Le secteur privé n'est pas assez présent (les particuliers et les institutions financières) ;
- Les gouvernements locaux (conseils de bande) peuvent difficilement en assumer davantage.

Il nous faut sortir de ce modèle trop axé sur le logement social, car il est impossible de mettre en œuvre un chantier de rattrapage en maintenant le modèle actuel. À vrai dire, nous observons plusieurs dés-incitatifs à la propriété privée, lorsque celle-ci présente une solution concrète.

Mickel Robertson mentionne que les projections sont éclairantes pour guider les communautés vers leur nouvelle politique d'habitation, et encourage un autofinancement des parcs à logements. Selon lui, plusieurs raisons sont à la base du sous-financement (capacité de payer, poids des garanties de prêts, investissements fédéraux, etc.).

Il termine sa présentation et invite les questions.

Comme il n'y a aucune question des participants, Alexandre introduit le chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, Ghislain Picard.

Ghislain Picard

Chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

Le chef Picard remarque le fort taux de participation, ce qui démontre bien, selon lui, l'importance de l'habitation pour nos communautés. Il mentionne sa présence à Sainte-Foy, dans le cadre de l'assemblée de la CSSSPNQL sur les usagers. Il souligne la présence

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

de nombreux élus pour le dossier de l'habitation, dont le porteur de dossier, le chef Lance Haymond et l'apport technique de Guy Latouche.

Il fait un rappel de la rencontre des Chefs en l'an 2000 à Listuguj, où le constat de crise a été posé. Depuis, peu d'amélioration a été notée (manque de 10,000 unités de logement). Une nouvelle réalité se pose (exode extérieur). Il s'agit de points de considération lorsque nous nous adresserons aux gouvernements.

Il établit un lien avec le forum de la CSSSPNQL sur la santé. Il va sans dire qu'un logement décent représente un déterminant en matière de santé. À la lumière du nouveau gouvernement minoritaire, nous notons une présence plus accrue du Bloc québécois qui aurait sans doute une bonne écoute. La redistribution des sièges devrait servir notre intérêt. Les Premières Nations sont loin d'avoir un cas comparable à la société en général en matière de logement.

Une assemblée des chefs doit avoir lieu à Ottawa la semaine prochaine et cette rencontre devrait aussi servir à ouvrir certaines portes auprès des instances fédérales qui doivent être présentes, en principe. Par ailleurs, le partenariat avec SAC et la SCHL nous réussit bien et nous sommes en mesure d'avancer, dans une certaine mesure. Cependant, il faut trouver d'autres manières d'engager davantage les gouvernements.

Il termine en mentionnant que l'APNQL n'est pas un gouvernement, mais elle a une responsabilité minimum à faire valoir les droits des Premières Nations. C'est une dynamique qui doit guider notre démarche. La présence des participants est à l'avantage de nos communautés et nos nations, afin d'influencer l'environnement politique.

La Commission Viens a aussi fait valoir des retards importants en matière d'infrastructures communautaires, ce qui peut servir nos démarches et nos arguments.

Le chef Picard termine en saluant les participants et leurs souhaitant une bonne rencontre.

Alexandre mentionne que nous ferons une pause de quinze minutes.

14 h 30 Pause santé

14 h 45 La présentation de la CDEPNQL reprend.

Opportunités offertes par les outils financiers modernes, chantier de rattrapage et développement économique (suite)

Activités dirigées par la CDEPNQL

Dominique Collin poursuit avec les pistes de solutions financières et novatrices ainsi que des outils disponibles (leviers financiers) en vue d'un chantier de rattrapage. Il appert que la façon dont nous finançons l'habitation aujourd'hui est apparue après la Première guerre mondiale. Présentement, les nations gèrent des programmes fédéraux avec des fonds qui n'ont pas augmenté suffisamment.

Des formes d'habitation plus performantes dans les grandes villes répliquées à grande échelle (achats groupés) abaisseraient les coûts. De plus, il faudrait assurer une certaine « dépolitisation » des décisions. Il fait état de certaines nations ayant des circonstances favorables, dont certaines conditions sont transposables.

Le défi consiste donc à créer une habitation moderne dans les communautés où les coûts sont plus élevés, en moyenne, que le reste de la population canadienne (régions éloignées). Certains mécanismes en matière de crédits (création d'organismes de financement autochtone) se sont avérés une force pour attirer des investisseurs (maximisation des fonds investis). Il donne l'exemple de sociétés de financement autochtone (par exemple, la SOCCA) qui représente un levier de financement avec très peu de pertes (seulement 0,5% de perte). De plus, en travaillant ensemble, il nous serait possible d'avoir de meilleures conditions de financement (en regroupant les conditions d'emprunt).

D'autres conditions et solutions sont proposées, mais il n'existe pas de solutions magiques.

En conclusion, les représentants de la CDEPNQL préconisent des changements dans les façons de faire (dont six éléments principaux) de toutes les parties prenantes et de se doter d'outils régionaux pour contrer les problèmes de financement. Il s'agit d'une question de survie, comme nos communautés sont le socle de notre culture (assise territoriale) et l'habitation étant l'un des déterminants principaux de la santé.

Ainsi, il est important d'impliquer la société civile (les gens) et la finance sociale à participer à la réflexion. De plus, il faut considérer la mise en place d'un « marché de l'habitation », où les prix représentent les coûts et où il serait intéressant d'accueillir les investissements privés, si nous pouvons récupérer l'investissement un jour. Il nous faut aussi revoir la gestion des terres et de la propriété et mettre en place des incitatifs (par exemple, un programme d'aide à la mise de fonds comme il existait dans les provinces).

Et comme la propriété privée coûte moins cher que le locatif, une mise de fonds et un désir de vouloir demeurer sur place sont nécessaires. Il serait donc important d'expliquer aux gens qu'ils ne paient qu'une partie du coût réel et que cela implique le ralentissement de la construction d'unités et le retour des gens vers la communauté.

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

Nous devons aussi considérer des outils de support qui ne dépendent pas de la situation financière des communautés. Les Premières Nations générant des revenus propres ont plus de facilité à investir et garantir. Ces revenus se retrouvent dans un nombre limité de communautés. Certains outils financiers modernes peuvent être considérés. Par exemple les FCR (20-25 au Canada) créés avec des fonds des Premières Nations. Certains fonctionnent très bien (par exemple, pour le Conseil de la nation huronne-wendat et le Mohawk Council of Kahnawake). Quand le fonds est suffisamment garni, les listes d'attentes peuvent être éliminées. De plus, la porte de la titrisation s'ouvre (la façon dont les banques fonctionnent pour aller chercher du financement privé).

Les données fiables sont aussi nécessaires. Conséquemment, la structure du système actuelle est également à revoir pour réaliser le chantier de rattrapage. Le partage des responsabilités doit également être revu. De plus, la participation de tous les partenaires doit être encouragée (fédéral, régional, local). Différents leviers doivent être envisagés et il nous faudra exercer plus de patience dans le processus dans lequel nous nous engageons.

Alexandre reprend la parole et fait la récapitulation de la journée. Il demande si les participants ont des questions. Il revoit l'ordre du jour pour le lendemain et indique aux participants que la réunion débutera à 8 h 15, suite à quoi il conclut la journée en souhaitant à tous une excellente soirée.

16 h 00 Fin de la rencontre

Jour 2 – Axe compétences et capacités

Mercredi 27 novembre 2019

La rencontre débute à 8 h 30

Alexandre Bacon débute en survolant l'ordre du jour pour la journée. Il souligne la remise des diplômes des étudiants du programme de formation des gestionnaires en habitation (AEC). Puis, il cède la parole à Patrick Robertson qui, en compagnie d'autres représentants du Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes, animera les présentations pour l'avant midi.

Patrick Robertson présente le programme détaillé pour l'avant-midi et il cède la parole à madame Rola Helou.

Initiative régionale de développement des compétences et capacités – Présentation par Rola Helou, Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA)

Activités dirigées par le CSPNÉA

Madame Helou présente les membres de son équipe ainsi que le CSPNÉA. Elle parle de la remise des diplômes des étudiants de la troisième cohorte, cérémonie qui aura lieu à l'Hôtel-Musée de Wendake le soir-même. Puis, elle fait une brève introduction du rapport portant sur l'axe compétences et capacités, soit l'axe 1 de la *Stratégie régionale sur le logement et l'infrastructure*. Ce rapport est présenté par Patrick Robertson.

Patrick Robertson présente le rapport (mandat, méthodologie utilisée, résultats de la consultation et prochaines étapes).

Il termine sa présentation et appelle les questions des participants.

Maurice Kistabish (Pikogan) : Demande quel est le mandat du Conseil scolaire, comme il y a déjà un autre organisme qui offre de la formation aux adultes.

Rola Helou (CSPNÉA) : Notre organisme compte un point de service à Pikogan et les besoins de la communauté ont été pris en considération. Nous y offrons les mêmes services, en plus d'avoir intégré la langue algonquine.

Patrick Robertson demande s'il y a d'autres questions. Puis, il procède avec l'activité suivante qui consiste en un atelier. Il s'agit de recueillir les commentaires des participants, par petits groupes, sur la façon d'approcher les locataires-occupants, afin de mieux

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

connaître leurs besoins. Il précise que l'activité sera d'une durée de 20 minutes, suite à quoi, nous reviendrons en plénière avec les résultats.

Résultats de la plénière¹ :

Activités / Événements spéciaux :	Formations :	Promotion :
Rencontres individuelles, porte-à-porte, par petits groupes ciblés	Trousse de bienvenue et d'informations aux nouveaux occupants (sur leurs responsabilités : maintien de maison, tâches mensuelles, budget, etc.)	Site web du conseil
Tables rondes	Détecteurs de fumée, extincteurs	Lors d'envois d'états de comptes
Tirages, prix de présence lors d'événements spéciaux	Sensibiliser, former et recueillir de l'information sur les besoins	Kiosque lors d'événements spéciaux
Bouffe	Entretien	Dépliants, pamphlets
Ressources externes (pour rencontrer les gens)	Formations à déléguer aux formateurs itinérants	Webinaires
Lors de signatures de baux (questions à poser aux locataires)	Escouade de l'habitation (groupe de personnes visitant les maisons pour informer et sensibiliser)	Réseaux sociaux
Journées de l'habitation		Bulletin de nouvelles
Horaire flexible pour les employés du conseil (participation aux événements)		Journal de l'habitation
Shows		Capsules vidéos
Déjeuners-causeries		Facebook
Brainstormings		Radio communautaire
Activités traditionnelles		Partager et diffuser la politique d'habitation

Assemblées :	Gestion :	Sondages :
Assemblées générales	Former un comité responsable de mise en œuvre des moyens de consultation	Sondage dans les écoles élémentaires (sensibiliser les jeunes)
Assemblées publiques	Utiliser la planification communautaire globale	Boîte à suggestions (au conseil de bande)
Assemblées communautaires (pour que les membres puissent exprimer leurs doléances en présence des élus)	Déterminer les priorités	Lignes ouvertes (communautaires)
	Recyclage des déchets domestiques	Séances publiques de consultations
	Utilisation de bons de commande pour les interventions d'entretien	Sondages, Survey Monkey,
		Dialogues directs (en dehors du rôle du conseil de bande)

¹ Pour une meilleure lecture du compte-rendu, les résultats ont été classés par catégorie.

Suite à la plénière, Patrick Robertson cède la parole à Rola Helou. Cette dernière fait la rétrospective des commentaires émis, puis elle présente le site web du conseil scolaire ainsi qu'une formation pour les locataires offerte dans la communauté de Lac Simon.

Cette formation d'une durée de vingt-cinq heures menant à un crédit pour le diplôme d'études secondaires peut être développée sur-mesure, selon les besoins des communautés, afin de rencontrer les besoins des gestionnaires en habitation. Il s'agit d'une formation flexible (crédit PRS), destinée aux locataires-occupants. Le conseil scolaire peut à la demande des communautés, développer cette formation sur-mesure et, selon les besoins exprimés. Suite à cette courte présentation elle demande s'il y a des questions.

Comme il n'y a pas de questions, elle invite les participants à faire une pause de 15 minutes.

10 h 00 Pause-santé

10 h 15 La rencontre reprend

Patrick Robertson introduit le prochain atelier qui porte sur la gestion du personnel. La question posée est : Quels sont les outils à la disposition des gens, ou quels moyens pouvons-nous utiliser afin d'exercer une gestion positive du personnel en habitation ?

La discussion en atelier durera quinze minutes. Chaque table est appelée à identifier des éléments et / ou des moyens à inscrire sur les feuilles distribuées à cet effet, suite à quoi une plénière suivra.

Après la discussion, Patrick reprend la parole et recueille les commentaires des gens :

- Bonus, encouragements
- Obtenir l'appui du patron, l'appui politique, l'appui des collègues
- Dépolitiser
- Exercer une excellente communication
- Transparence
- Régler les problèmes au fur et à mesure
- Garder une porte toujours ouverte
- Formations et mises à niveau
- Support des collègues
- Avoir du plaisir et rires, tenir des activités sociales (ex : « Potluck »), activités hors-contexte, marches, déjeuners, soupers, etc.)

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

- Exercices de renforcement d'équipes, souligner les « bons coups » des employés, renforcement positif
- Accepter que nous fassions des erreurs
- Impliquer les autres secteurs dans la recherche de solutions, « infuser » un esprit d'équipe
- Favoriser le respect dans les communications
- Être novateurs, sortir des idées
- Dans les descriptions de postes, connaître notre rôle et savoir ce qu'on fait (être heureux dans son travail)
- Exprimer de la reconnaissance, remercier
- Impliquer les employés dans les rencontres d'équipe, faire des tours de table
- Plateforme « Office » pour mesurer le climat organisationnel sur une base hebdomadaire
- Lors de l'évaluation de rendement du personnel, transformer les points négatifs en points d'amélioration
- Être capable d'établir des objectifs réalisables
- Participation du personnel (ex : travailler sur les conditions de travail, etc.), conférences sur la persévérance
- Comité de développement organisationnel (différents secteurs)
- S'assurer que les gens font partie de la solution et sont inclus dans les solutions qui sont prises
- Être à l'écoute
- Reconnaissance du directeur général de l'organisation
- Partager la charge de travail
- Encourager le personnel à s'impliquer auprès d'autres ressources communautaires, afin de travailler en collaboration
- Valoriser les bons coups, être reconnaissants, congés, heures
- Cartes Tim Horton
- Réunions d'équipe une fois par mois
- Favoriser le respect dans les communications
- Dresser un tableau pour honorer les employés à chaque mois, récompenses, etc.
- Reconnaissance auprès de la population lors d'assemblées générales, etc., voir le positif versus le négatif
- Apprendre de nos erreurs, s'ajuster
- Effectuer un suivi régulier des dossiers, s'ajuster en conséquence en fonction des objectifs
- Aller sur le terrain pour comprendre la réalité de tous les jours
- Rémunération (avoir des bonus en fonction de la performance)

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

- Porter un uniforme pour que les gens puissent savoir quand les employés travaillent ou non
- Avoir une bonne organisation, structure
- Améliorer la condition des employés à l'habitation

Patrick Robertson conclut l'atelier et invite Tanu Lusignan à présenter le prochain conférencier, monsieur Darnell Morin. Monsieur Morin vient pour partager son expérience sur les bonnes pratiques de l'*Alberta Housing Think Tank* (communauté de pratique en Alberta) de l'Enoch Cree Nation de Maskekosak, située près d'Edmonton.

Expérience sur les bonnes pratiques en habitation

Darnell Morin, directeur adjoint, Enoch Cree Nation, Alberta

Darnell Morin dresse un survol historique de la communauté et présente l'*Enoch Housing Authority* ainsi que leur mode de gouvernance en habitation. Il présente leurs programmes, leurs projets et leurs plans futurs en habitation. Les dossiers principaux traités consistent en des rénovations, des allocations pour électroménagers pour aînés (3 500 \$), la mise à jour de leur politique en habitation, le système de gestion de projet, la planification des terres et des sites, la restructuration à l'interne, la tenue d'un atelier sur le maintien de base à la maison, la mise en place d'un comité de sélection de l'habitation et une politique sur le logement de transition. Il présente aussi leur programme de bourse (mode de financement FNDF – organigramme). Leur modèle HUB leur permet de rallier plusieurs gestionnaires de secteurs qui ont l'autorité de prendre des décisions maintenant. Le programme informatique LOUIS est présenté.

Cette nation compte 2 404 membres et leur parc à logements compte 293 maisons sur réserve et 22 hors réserve, dont 90% semblent être des logements communautaires. La nation compte également un bloc appartement de 108 unités de logement, construit au coût de 18 M \$; son budget d'opération est de l'ordre de 450 K \$. Des subsides de l'ordre de 30 000 \$ sont disponibles pour des nouvelles constructions ou acquisitions sur ou hors réserve. Leur programme d'habitation a contribué à réduire le surpeuplement.

Par ailleurs, les problèmes sociaux et les punaises de lits sont un défi constant. Le bloc appartement est trop considérable, et si les choses étaient à refaire, ce serait un bloc de 50 unités au maximum. Les métaux utilisés seraient du béton et de l'acier. Ces mêmes unités compteraient de quatre à cinq chambres et seraient dotées d'une salle commune. De plus, il serait souhaitable pour le Chef et les conseillers d'habiter sur place.

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

Leur casino génère une partie des revenus qui sont réinvestis dans le logement. Ledit casino se trouve sur une terre désignée.

Il termine sa présentation et demande s'il y a des questions et mentionne qu'il sera sur place pour le reste de la rencontre.

Comme il n'y a pas de questions, Patrick Robertson et Rola Helou prennent la parole afin de présenter les étudiants et étudiantes de la dernière cohorte du programme d'agents en habitation, qui recevront leur diplôme d'AEC ce soir.

Par la suite, Rola Helou discute de la prochaine cohorte, dont la formation aura lieu principalement en ligne, en plus de quatre rencontres en présentiel. Elle mentionne que la formation est ouverte à tous les intéressés qui possèdent déjà un diplôme d'études secondaires.

Sur ce, Rola Helou et Patrick Robertson concluent la séance de l'avant-midi. Patrick donne un aperçu de l'ordre du jour du lendemain matin.

Alexandre Bacon reprend la parole pour introduire l'ordre du jour de l'après-midi et informe de la pause pour le dîner. La rencontre reprendra à 13 :00.

12 h 00 Pause pour le dîner

13 h 00 Reprise de la rencontre

Alexandre Bacon présente Marie-Élaine Desbiens, ingénieur, ainsi que Terry Perrier, directeur des travaux publics de la communauté de Kebaowek. Dans le cadre de leur présentation, ils traiteront de la gestion des actifs.

Planification de la gestion des actifs – Projet pilote

Présentation d'un projet pilote (Marie-Élaine Desbiens, Eng. MSc et Terry Perrier, Kebaowek First Nation)

Marie-Élaine Desbiens présente ce qu'est la gestion des actifs, pourquoi elle revêt une grande importance dans un but de documenter les coûts sur les cycles de vie. Elle souligne aussi l'importance de la mise en œuvre de saines pratiques de gestion des actifs par l'entremise d'une bonne planification.

Le tout est suivi d'une présentation du projet pilote régional qui a été mené pour l'APNQL en partenariat avec l'APN. Ce projet pilote s'est déroulé du 21 mai au 31 août 2019 (date de remise du rapport). Le travail a été fait dans un esprit d'équipe avec Terry Perrier de la communauté de Kebaowek. Les objectifs du projet pilote consistaient à :

- Évaluer le niveau de financement requis ;

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

- Déterminer les coûts pour le fonctionnement et l'entretien sur 20 ans ;
- Faire état des meilleures pratiques ;
- Influencer le plan financier de SAC.

Terry Perrier, directeur des travaux publics pour la communauté de Kebaowek parle de leur intérêt et motivation pour le projet pilote et présente les résultats de celui-ci. Il mentionne que la planification de la gestion des actifs s'applique à tous les biens y compris les habitations. Il fait état de la nécessité d'obtenir l'appui des élus ainsi que la collaboration de l'équipe de directions dans ce type de projet.

La présentation PowerPoint revoit certaines questions nécessaires en début d'exercice et souligne l'importance d'un plan de gestion des actifs, de même que des impacts (question de sécurité, choc financier, etc.).

Terry Perrier se questionne sur la viabilité de récents bâtiments communautaires plus importants construits ces dernières années. Il y a une certaine motivation à entreprendre ce genre de processus, avec de bons outils de planification et une bonne communication avec le secteur des finances. Le plan de gestion des actifs est donc le point de départ. L'implication du responsable des finances est nécessaire dans l'élaboration d'un plan. Le plan en question est également d'une aide précieuse pour soutenir les discussions avec les bailleurs de fonds fédéraux.

L'un des principaux défis qui se présente dans le cadre d'un plan de gestion des actifs est l'échéancier.

Le rapport SRCB est davantage pour les besoins de SAC. Le plan de gestion des actifs sera plus aidant. Nous espérons que le processus d'imputabilité envers SAC en sera facilité. L'idéal aurait été d'avoir une entente de financement basé sur un tel plan.

Marie-Élaine Desbiens reprend la parole pour parler des outils utilisés (de l'Alberta et des provinces maritimes) dans le cadre du mandat et comment la communauté de Kebaowek a opté davantage pour configurer son propre outil à partir d'un fichier Excel. Par la suite, elle présente la démarche du processus (méthodologie et mise en œuvre de l'approche) de gestion des actifs, l'échéancier, dans le cadre des visites de travail au sein de la communauté. Elle et Terry Perrier présentent les défis et les succès rencontrés et la configuration de l'outil développé pour compiler les données financières. Les invités terminent la présentation par un plan d'amélioration et de suivi, de même que des éléments importants à retenir.

Alexandre Bacon reprend la parole et invite les questions des participants.

Le Chef Lance Haymond remercie les présentateurs et il mentionne le niveau de qualité qui a été souligné par l'APN au regard du projet pilote présenté par la région du Québec. Il

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

fait état de la preuve que les communautés sont sous-financées depuis de nombreuses années et qu'avec ce travail et l'outil développé, nous serons en mesure d'obtenir un financement adéquat pour les vingt prochaines années. En ce sens, il espère une augmentation substantielle du financement de SAC.

Suite à ce commentaire, Alexandre Bacon propose une pause d'une quinzaine de minutes.

14 h 30 Pause

14 h 50 Reprise de la rencontre

Alexandre présente Guillaume Gingras de la SÉDAC qui procède à un tirage de prix (cinq carnets et trois coffrets à outils) parmi les participants présents.

Suite à quoi, il présente Émilie Grantham, agente de recherche à la CSSSPNQL.

15 h 00

L'itinérance dans les communautés des Premières Nations au Québec

Activités dirigées par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)

Émilie Grantham présente la participation de la CSSSPNQL à une collaboration, qui consiste en une deuxième recherche, qui consiste à dresser un portrait provincial sur l'itinérance chez les Premières Nations. Elle débute en définissant l'itinérance et présente les faits saillants de la première étude de 2016 qui fait état des divers visages de l'itinérance sur et hors réserve. Un survol du portrait de l'itinérance est présenté, de même que les conclusions tirées.

Elle présente par la suite l'atelier. La question est la suivante :

Quels services existent actuellement et quels nouveaux services devraient être mis en place pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Trois thèmes :

- L'itinérance visible
- L'itinérance cachée
- Les personnes à risque

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

Les résultats seront compilés avec les résultats de deux autres ateliers sur la question et le tout fera l'objet d'une publication de la CSSSPNQL et avec les faits saillants présentés au MSSS.

Alexandre reprend la parole pour introduire la dernière présentation par l'Institut de développement durable des Premières Nations par Maïté Blancquaert, Sarah Zammit et Serge Ashini-Goupil.

15 h 45

Efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et communautaires sur réserve

Avancée des travaux du Comité Transition énergétique Québec – Premières Nations

Maïté Blancquaert, Sarah Zammit, et Serge Ashini-Goupil, Institut du développement durable des Premières Nations du Québec-Labrador

Une définition est donnée de la transition énergétique, via l'efficacité énergétique et Transition énergétique Québec. Les avantages pour les Premières Nations sont présentés. Le plan directeur en transition s'étalant de 2018 à 2023 est présenté et l'implication des Premières Nations est recherchée afin d'identifier les besoins concrets de celles-ci. Le mandat du comité est aussi présenté. Ce comité est composé de membres des Premières Nations, de TEQ ainsi que de l'IDDPNQL. Les travaux du Comité vont perdurer, car TEQ va être transféré au ministère des Ressources naturelles. Cette transition vise l'innovation et l'efficacité.

La thématique des bâtiments résidentiels et communautaires a été identifiée prioritaire chez les Premières Nations, en parallèle à la mise en œuvre des premières mesures pour les bâtiments. À cet effet, deux rencontres du comité ont eu lieu, de même que deux autres rencontres avec des experts en bâtiments (Premières Nations, SCHL, Hydro Québec). Un diagnostic de l'état de situation a été dressé et des enjeux prioritaires ont été identifiés pour les bâtiments résidentiels. Le comité vise à dépasser les mesures d'efficacité énergétique, avec les mesures qui seront mises en place. Les enjeux touchent l'adaptation de l'offre de service, le financement (arrimage avec les différents paliers de gouvernement), la sensibilisation et la diversité des besoins et des réalités pour les bâtiments et les logements.

Présentement, les experts du comité travaillent sur certaines mesures dont la mise en place d'un groupe de travail pour identifier les obstacles rencontrés par les Premières Nations pour faire des demandes dans le cadre de la transition énergétique. Un programme de financement global pour les Premières Nations est en développement de même qu'un guichet unique sur les programmes, en vue de la rénovation et des nouvelles constructions. Le développement d'un système de collecte d'information est également au programme, en plus de recueillir les commentaires des Premières Nations sur les mesures préliminaires.

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

Suite à cela, la mise en œuvre de ces mesures sera déployée, de même qu'un plan spécifique aux Premières Nations du Québec.

Le micro est ouvert pour les questions.

Une question est posée par un représentant de l'Ontario qui mentionne connaître quelqu'un qui met l'emphase sur l'habitation « passive » et qui, en se déplaçant plus au nord, trouvait qu'il s'agissait d'une meilleure pratique de construction à mettre en œuvre.

Maïté Blancquaert (IDDPNQL) : Dans le programme que nous aimerions mettre en place, il s'agit définitivement de genres de projets que les communautés pourraient proposer, soit des maisons passives.

Sarah Zammit (IDDPNQL) : Nous sommes allés voir d'autres exemples qui peuvent exister dans d'autres provinces. Nous avons regardé aussi ce qui se passe chez les Inuits : ils ont des programmes avec le Québec adaptés culturellement en ce qui a trait à l'architecture des maisons et à l'efficacité énergétique. C'est vraiment ce que nous voudrions aller chercher pour les Premières Nations au Québec. Dans le nom du comité, nous faisons mention de l'innovation, et nous voulons opter en ce sens. Il ne s'agit pas d'une expertise que nous possédons, alors nous sommes à la recherche de ce type d'expertise, raison aussi pour laquelle nous travaillons avec Énergie Québec. Concernant le plan Premières Nations, il y a aussi des actions dirigées vers l'innovation, donc nous espérons qu'avec ce comité, nous pourrions bénéficier aussi du travail qu'ils font auprès du reste de la société.

Dannye Therrien (Wendake) : J'aurais deux questions : Avez-vous un échéancier concernant ces programmes qui pourraient s'y rattacher et est-ce que vos programmes de TEQ sont faciles à consulter, afin de nous en prévaloir ?

Maïté Blancquaert (IDDPNQL) : Les programmes de TEQ sont bien expliqués et se retrouvent sur le site web de Transition énergétique Québec. Ces programmes ne sont pas tous pour les particuliers. Certains sont destinés aux entrepreneurs, mais de mémoire, il en existe trois ou quatre en rénovations et construction.

Sarah Zammit (IDDPNQL) : Pour ce qui est des échéanciers, nos travaux sont assez longs, étant donné la recherche de données parallèlement à l'identification des actions. Le premier plan directeur se terminera en 2023. Nous voulons tenter de mettre en place des mesures le plus rapidement possible. L'une de ces mesures est le nouveau programme pour les Premières Nations. À cet effet, nous espérons avoir quelque chose durant l'année qui vient. Nous voulons tenter d'avoir un programme le plus large possible comme il existe

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

une grande diversité des besoins parmi les Premières Nations. Nous voulons également que ce programme réponde spécifiquement aux besoins des Premières Nations.

Patrick Robertson (Mashteuiatsh) : La présentation de demain matin (Économis) répondra en partie à la question de Dannye.

Récapitulation et fin du jour 2

Alexandre remercie les présentateurs et termine la rencontre pour la journée, tout en rappelant la remise des diplômes des étudiants du programme de gestion de l'habitation à l'Hôtel-Musée, ce soir.

16 h 15 Fin de la rencontre

Jour 3 – RÉSEAUTAGE

Jeudi 28 novembre 2019

La rencontre débute à 8h30

Ouverture

Alexandre revoit l'ordre du jour pour l'avant-midi et informe les participants que les activités de l'avant midi seront animées par la Communauté de pratique en habitation (CoPH). Il cède la parole à Patrick Robertson et Tanu Lusignan.

Patrick Robertson informe les participants de la tenue d'une activité énergétique et des autres activités de l'avant-midi. Tanu Lusignan invite les gens à se lever pour s'étirer. Puis, il présente une activité interactive avec Kahoot ! (kahoot.it – sondage interactif en ligne). Une fois sur la plateforme interactive, les gens peuvent s'inscrire. Il invite les gens à se rendre sur la plateforme interactive et s'y inscrire. Il mentionne qu'il y aura des prix pour les participants. Il s'agit d'un sondage visant à connaître l'opinion des participants sur les activités, formations, etc. de la Communauté de pratique en habitation.

Les différentes questions et réponses du sondage, de même que les commentaires des participants, révèlent qu'en majorité, les gens appuient le CSPNÉA-CoPH comme organisation point de contact pour le renforcement des capacités.

Tanu remercie les participants pour ce sondage. Selon les réponses données, la prochaine rencontre aura sans doute lieu à Québec. Pour la date, ce sera vraisemblablement en mars, mais à reconfirmer en début d'année.

Patrick Robertson reprend la parole en vue d'effectuer une mise à jour des derniers développements et réalisations de la communauté de pratique (présentation PowerPoint), des objectifs dont l'amélioration du bien-être des membres de la communauté, du partage des pratiques et de la mission de la CoPH. Patrick démontre également la façon de s'inscrire à la plateforme bilingue *Workplace*. Puis, il introduit les prochains présentateurs, soit Éric Labbé et Michel-Ann Champagne du Groupe Expertbâtiment.

Expertbâtiment.ca – Programmes d'efficacité énergétique Éconologis et Rénoclimat

Éric Labbé, agent de liaison autochtone, et Michel-Ann Champagne, Expertbâtiment

Programme *Éconologis*

Éric Labbé mentionne que sa firme compte présentement quelques projets dans certaines communautés et d'autres sont à venir. Le seuil des revenus admissibles dans le cadre d'*Éconologis* est basé sur l'impôt et les revenus. Ce programme est destiné aux propriétaires et locataires à faible revenu. Pour les personnes qui vivent sur réserve, peu importe le seuil de revenu.

Le programme vise la réduction des coûts d'énergie par le remplacement des réfrigérateurs et thermostats (de roulette à numérique) non homologués *Energy star*, entre autres. Pour de plus amples informations, il faut consulter le site web de Transition Énergétique Québec. Il est possible pour cette firme d'embaucher des gens des communautés pour effectuer les travaux sur place. Tout est gratuit.

Critère d'admissibilité : Aucun.

Programme *Rénoclimat*

Ce programme vise à améliorer le confort et conseiller les gens afin de réduire la facture énergétique. Des subventions sont disponibles pour rénovations d'amélioration énergétique. Il en coûte 150 \$ pour participer au programme. Un conseiller vient sur place, évalue la situation, effectue un test d'infiltrométrie afin d'évaluer les pertes de chaleur et les fuites d'air. Puis, il produit un rapport et attribue une cote *énergide*, en vue de l'amélioration du bâtiment dans son ensemble, afin d'atteindre les normes d'isolation. Par la suite, une période de temps est accordée pour la réalisation des travaux. Puis, le conseiller revient pour constater les travaux. C'est à ce moment que la demande de subvention est remplie et acheminée, le tout en vue de l'obtention des incitatifs financiers.

Critère d'admissibilité :

- Être propriétaire sur le territoire du Québec.
- Maison unifamiliale. Bâtiment à rénover, en vue de rencontrer les normes d'isolation.

À noter qu'il est possible d'appliquer les deux programmes pour une même habitation.

Puis, les présentateurs donnent de l'information sur les pochettes d'information remises. Ces informations sont aussi disponibles en anglais sur demande.

Jody Mitchell (Listuguj) : Je cherche les critères sur votre site web et je ne les trouve pas.

Michel-Ann Champagne (Expertbâtiment) : Je vous indiquerai où ils se trouvent sur le site web, après la période de question.

Question : Concernant l'analyse de la consommation énergétique, faites-vous de la modélisation pour des constructions existantes, en vue d'une réduction de la consommation énergétique du bâtiment (et afin d'avoir accès à du financement) ?

Michel-Ann Champagne (Expertbâtiment) : Absolument, sauf que ce ne sont pas des évaluations qui sont faites dans le cadre de *Rénoclimat* ou d'*Éconologis*. Ce sont des évaluations qui sont faites dans le cadre des programmes *Nouveau Climat*, pour des bâtiments neufs. Et nous sommes mandataires également de *Nouveau Climat*. Le tout dépend si les certifications que vous avez atteintes sont des certifications LEED, c'est un autre département, mais nous faisons les modélisations généralement pour les nouveaux projets.

Patrick Robertson (Mashteuiahtsh) : Qu'est-ce que *Rénoclimat* apporte ? Est-ce qu'une subvention est disponible ?

Michel-Ann Champagne (Expertbâtiment) : Oui. Lorsque le client paye 150 \$ pour son habitation (évaluation par l'expert), il est admissible à une liste complète d'incitatifs financiers de TEQ (nous pouvons aussi appeler cela des subventions). Je donnais plutôt l'exemple de l'isolation de l'entretoit, si nous passons de R-12 à R-50, ça donne droit, pour une habitation unifamiliale résidentielle, à un montant de 975 \$. Cela couvre les coûts de l'isolation. Ça ne couvre pas nécessairement les coûts de main d'œuvre (dont le choix relève du propriétaire). L'objectif est d'atteindre R-50.

S'il s'agit de l'isolation des murs, de la solive de rive, du sous-sol, ou l'amélioration de l'étanchéité du bâtiment, l'installation de thermopompe, l'installation d'échangeur d'air et de récupérateur de chaleur, ces mesures vont déclencher des incitatifs financiers. Si dans un bâtiment vous faites des travaux, que vous payez le 150 \$ et que vous décidez de ne pas aller de l'avant avec les travaux, tout s'arrête là. Si vous décidez d'aller de l'avant avec des travaux (tels qu'énumérés précédemment), un incitatif de 100 \$ va vous être redonné à la fin du montant de 150 \$ initial, ce qui fait que le coût réel de la visite n'est que de 50 \$. Et à cela s'ajouteront les autres montants auxquels vous avez droit pour les mesures que vous aurez décidé d'appliquer. La liste des montants incitatifs est disponible sur le site web de TEQ.

Éric Labbé (Expertbâtiment) : J'ai le cadre normatif pour ces programmes. Pour les thermopompes, le montant accordé est de 650 \$. Un chèque du gouvernement est envoyé.

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

Conséquemment, il est donc possible d'aller chercher entre 8 000 \$ et 12 000 \$ d'octrois, tout dépendant des travaux que vous désirez effectuer.

Question (interlocutrice non identifiée) : Quel est le délai pour effectuer les travaux ?

Michel-Ann Champagne (Expertbâtiment) : Le délai à respecter est le 31 mars 2021, ce qui laisse quand même une assez longue période de temps. D'ailleurs, le conseiller qui va sur place indique le délai à respecter.

Question : Avez-vous une analyse démontrant le nombre de mois pendant l'année où la thermopompe est opérationnelle et comment le tout est influencé par les changements de température ?

Michel-Ann Champagne (Expertbâtiment) : La réponse vous sera donnée par le conseiller en efficacité énergétique. Tout dépendra du type de thermopompe que vous possédez.

Patrick Robertson (Mashteuiatsh) : Nous savons que souvent, les subventions sont accordées sous forme de crédits d'impôt non remboursables. Dans le cas de *Rénoclimat*, s'agit-il vraiment d'une subvention ou d'un crédit d'impôt non remboursable ?

Réponse : Il s'agit vraiment d'un chèque attribué au propriétaire de la maison, en fonction des travaux faits. Ce sont des montants non imposables.

Les présentateurs terminent et remercient les participants. Ils indiquent qu'ils seront sur place encore pour un moment.

Patrick Robertson indique qu'il y aura une pause de quinze minutes.

10 h 05 Pause santé

10 h 30 Reprise de la rencontre

Patrick Robertson introduit la prochaine présentation, qui consiste en une mise à jour de l'implantation de SIGLS.

Cogiweb – Logiciel de gestion de l'habitation

Louis Lamontagne, président directeur général, Cogiweb

Serge Bouchard, formateur itinérant (Mamuitun et Conseil de la nation atikamekw)

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

Présentation de la mission de *Cogiweb* qui consiste en un OBNL créé il y a 32 ans par la Société d'habitation du Québec. Ils sont partenaires en technologie de l'information et compte plus de 4 400 utilisateurs. Cet organisme est axé sur la gestion informatique pour les parcs de logements et les formations webinaires sur une partie du programme. *Cogiweb* offre aussi un service à la clientèle pour l'utilisation du logiciel. Le service de développement de logiciels offre l'élaboration d'outils qui peuvent être adaptés aux besoins des clients. Les caractéristiques de leurs applications nécessitent un abonnement à l'internet.

Le système peut gérer le parc immobilier, la clientèle, la gestion des baux, la facturation du loyer, l'encaissement du loyer, l'entretien de l'immeuble, les correspondances aux locataires, les plaintes, etc. Il s'agit de la mémoire corporative qui conserve les informations SIGLS.NET (SIGLS qui est l'acronyme pour « système intégré de gestion des logements sociaux »).

L'autre système (BSI) est utilisé pour l'inspection des bâtiments (aux cinq ans), les déficiences, les coûts, les budgets, afin de pouvoir estimer les travaux à faire sur l'ensemble des bâtiments et obtenir un estimé. Le logiciel gère l'ensemble de ces activités. Les conseils tribaux Mamit I et Mamuitun sont les seuls qui l'utilisent présentement.

Les frais annuels d'utilisation, si moins de 1 000 logements sont de 13 400 \$ (taux de 2020). Les frais si plus de 1 000 logements sont de 16 070 \$ (taux de 2020). Ce système présente plusieurs avantages.

L'autre logiciel consiste en *Cogimobile* et permet d'avoir accès à des informations rapides sur les locataires, entre autres.

Pour les deux systèmes, il est nécessaire que l'internet fonctionne très bien, comme notre serveur est semblable à un *Cloud*.

Question : Pour une communauté de moins de 1,000 maisons, le prix du logiciel est de 13 400 \$. Par ailleurs, si nous comptons moins de 100 maisons, le coût sera-t-il le même ?

Réponse : Oui. Nous pourrions vous fournir des explications là-dessus.

Dannye Therrien (Wendake) : Est-ce que ça peut s'appliquer à un CHSLD (par exemple, les coûts par chambre) ?

Réponse : Oui, une chambre peut être gérée comme étant un logement.

Dannye Therrien (Wendake) : Peut-on faire des différenciations de logement ?

Réponse : On peut configurer les utilisateurs en fonction des besoins.

Patrick Robertson remercie messieurs Lamontagne et Bouchard pour leur présentation. Il mentionne que la prochaine présentation consiste en une démonstration de *Workplace*.

Utilisation de Workplace

Patrick Robertson, Communauté de pratique en habitation

Patrick fait état des *Seven Grandfathers' Teachings*, qui guident les échanges de la CoPH. Ces sept valeurs sont : l'humilité, l'honnêteté, la bravoure, la sagesse, le respect, la vérité et l'amour. Ces valeurs ont lieu de ligne de conduite, préférablement à un code d'éthique.

Patrick poursuit en expliquant l'utilisation de la page web et des éléments qu'elle comporte et les modalités d'inscription. Il précise que la plateforme *Workplace* est destinée essentiellement aux gestionnaires de l'habitation et informe de l'existence de la portion CoPH nationale, en précisant que les autres membres n'ont pas accès à ce qui se discute au Québec. Il invite les participants à publier sur la plateforme, afin de lui « donner vie ». Il indique la fonctionnalité « traduction » pour traduire les propos, ainsi que les différents intervenants membres de la plateforme (SCHL, SAC, etc.), autre que les gestionnaires de l'habitation. Il souhaite augmenter la représentation des membres actifs de *Workplace*, en visant les membres de toutes nos communautés.

Il termine sa présentation en informant les participants qu'il s'agit d'un service gratuit qui peut être vraiment utile. Il demande si les participants ont des questions.

Jean-François Samuel (SCHL) : Lorsque quelqu'un ne travaille plus pour un conseil de bande et qu'il est membre de la CoPH, est ce qu'il existe un mécanisme pour gérer le tout?

Patrick Robertson (Mashteuiatsh) : Si quelqu'un ne nous avise pas, nous n'avons pas le moyen de le savoir (*Workplace* compte plus de 120 membres). Cependant, il est toujours possible de développer un mécanisme de validation des membres.

Patrick mentionne que cela met fin aux activités de l'avant-midi. Il désire remercier l'APNQL pour l'occasion données de démontrer ce que nous pouvons faire pour faciliter votre travail. Il remercie les participants.

Alexandre Bacon reprend la parole et invite Guy Latouche pour la synthèse des idées-clés ressorties lors des présentations.

Récapitulation

Guy Latouche

Guy remarque les principaux messages clés.

Allocution d'ouverture

L'allocution d'ouverture faisait état du transfert graduel de responsabilités aux organisations des Premières Nations par le Gouvernement du Canada (législation, 2019). En conséquence, nous devons nous préparer.

Pratiques exemplaires

La Première Nation de Wemotaci a entrepris un virage majeur en habitation, en procédant à un redressement financier, en encourageant la propriété individuelle et en développant davantage les partenariats.

SÉDAC

Les partenaires des Premières Nations offrent des taux d'intérêt très avantageux.

Mise à jour des besoins régionaux

Pour la région, les besoins en logement augmentent. La question des moisissures dans les logements semble de moins grande ampleur. Les besoins augmentent plus vite que les budgets. Les investissements fédéraux ponctuels ralentissent l'augmentation des besoins. Certaines améliorations sont notées. Les capacités se renforcent. Les représentations se poursuivent (afin d'obtenir plus de financement).

Chantier de rattrapage

Le système actuel ne fonctionne pas, car trop axé sur le logement social. Nous notons des dés-incitatifs à la propriété individuelle. Par ailleurs, il existe des conditions gagnantes. Le partenariat avec le fédéral est indispensable. Il faut transformer les problèmes en possibilités.

Initiative régional de développement des capacités

Nous devons les renforcer. Nous avons besoin d'un organisme existant en tant que point de contact qui pourrait être le CSPNÉA en collaboration avec la Communauté de pratique en habitation.

Comment consulter les occupants des maisons ?

Pour consulter les occupants des maisons, plusieurs moyens existent. L'occupant doit en retirer quelque chose et pour cela, il faut développer une certaine créativité.

Formation pour les occupants

Nous avons vu en quoi consiste une formation de vingt-cinq heures qui donne droit à des crédits.

Gestion positive du personnel

Pour la gestion positive du personnel, le positivisme du gestionnaire a une influence sur le personnel. Il faut garder le contact humain et effectuer des rencontres régulières.

Partage interrégional (Enoch, Alberta)

Cette présentation a fait valoir ce qu'il en était de revenus de source propre permettant de s'attaquer au retard accumulé (casino rapporte des \$\$\$). Leur projet de densification de cent huit logements permet de retenir certaines leçons (limites).

Planification de la gestion des actifs

Nous avons vu le cas du projet pilote dans la communauté de Kebaowek. Ce genre de planification s'applique à tous les biens (incluant les logements). Cela requiert de l'implication et de l'appui. Le Fonctionnement et l'Entretien sont nettement sous-financés. Aide au soutien des discussions avec les bailleurs de fonds.

Portrait de l'itinérance dans les communautés

La CSSSPNQL nous a démontré que l'itinérance dans les communautés est un fait qui existe sous trois formes, soit le *couch surfing*, le logement inadéquat et le logement fortement surpeuplé. Un atelier a suivi sur les cas connus d'itinérance dans nos communautés, les services offerts et les propositions. Vos commentaires et propositions seront très utiles pour la CSSSPNQL.

Efficacité énergétique

La présentation portait sur l'efficacité énergétique et un plan directeur. Un comité TEQ a été mis en place pour élaborer un plan spécifique aux Premières Nations et une première étape est en cours (bâtisses résidentielles et communautaires). Les autres thèmes seront abordés dans les mois prochains.

Graduation de la troisième cohorte de l'AEC

Dans le cadre de la graduation de la troisième cohorte, nous comptons huit finissants, mieux outillés pour s'attaquer aux défis.

Communauté de pratique (CoPH)

Il s'agit d'un réseau humain très utile pour le renforcement collectif, l'entraide et le partage de bonnes pratiques, de même que les perspectives d'amélioration. Les résultats du sondage ont révélé qu'en majorité, les gens appuient le CSPNÉA-CoPH comme organisation point de contact pour le renforcement des capacités.

Programme Éconologis

Il s'agit d'un programme gratuit d'amélioration qui vise la réduction des coûts d'énergie.

Programme Rénoclimat

Dans le cadre de ce programme, il est possible d'obtenir une expertise moyennant des frais de 150 \$ en vue d'améliorer l'efficacité énergétique. Un rapport est produit et selon les rénovations effectuées, des subventions sont disponibles pour rénovation d'amélioration énergétique.

Cogiweb

Nous avons vu qu'il s'agit d'un OBNL, partenaire en technologies de l'information. Le logiciel SIGLS permet la gestion du parc de logements, la clientèle, les baux, les loyers, les demandes, etc.

Le BSI quant à lui fait état du bâtiment, des déficiences, des coûts et des budgets. Dans les deux cas, il y a des frais annuels. Une subvention est disponible. Ces logiciels présentent plusieurs avantages.

Plateforme *Workplace*

La plateforme Workplace est une plateforme virtuelle de la CoPH, disponible dans les deux langues.

Elle contient une bibliothèque de documents pertinents à l'habitation.

Sept principes guident ses utilisateurs, soit l'humilité, l'honnêteté, la bravoure, la sagesse, le respect, la vérité et l'amour.

Il s'agit d'un outil qui facilite la communication, tout en permettant aux membres le partage des meilleures pratiques entre les intervenants de première ligne.

En terminant, Guy Latouche remercie l'excellente participation de tous, Alexandre Bacon pour l'animation et Linda Sioui pour la prise de notes bilingues. Il mentionne tout spécialement le personnel du secrétariat de l'APNQL. Il souhaite à tous un bon retour.

Alexandre remercie tout le monde de leur présence et conclut la rencontre.

11 h 45 Fin de la rencontre.

Annexe 1

LISTE DES PARTICIPANTS – LOGEMENT – 26 AU 28 NOVEMBRE 2019 – APNQL

	Nom		Communauté	Titre
1.	Abdradou, Bassem	Angl.	Listuguj	Directeur général
2.	Arseneau, Rita	Fr.	SAC – Québec	
3.	Ba, Oumar	Fr.	SAC	
4.	Bacon, Alexandre	Fr./ Angl.	APNQL	Animateur
5.	Bacon, Joe	Fr.	Pessamit	Responsable en habitation
6.	Bélanger, Pierre	Fr.	SCHL	
7.	Belleau, Marie-Josée	Fr.	APNQL	
8.	Bellefleur, Bruno	Fr.	Unamen Shipu	Commis à l'habitation
9.	Bellefleur, Amélie	Fr.	Unamen Shipu	Représentante politique
10.	Bellefleur, Josiane	Fr.	Pakua Shipu	Directrice de l'habitation
11.	Bellefleur, Stéphanie	Fr.	Pakua Shipu	Agente d'habitation
12.	Berg, Jessica	Fr.	SCHL	
13.	Bonspille, Shirley	Angl.	Kanesatake	Commis à l'administration
14.	Bouchard, Serge	Fr.	Conseil tribal Mamuitun	
15.	Boudreau, Michelle	Angl.	SCHL	
16.	Boudreault, Samuel	Fr.	Architecture sans frontières - Québec	
17.	Bruneau, Martine	Fr.	Pikogan	Directrice des Travaux publics et de l'habitation
18.	Buckell, Judith	Fr.	Mashteuiatsh	Coordonnatrice à l'habitation
19.	Cayer, Robin (Ms)	Ang	Kitigan Zibi	
20.	Chevrier, Cheyenne	Angl.	Timiskaming	Adjointe administrative à l'habitation
21.	Chevrier, Darlene	Angl.	Timiskaming	Directrice de l'habitation
22.	Chilton, Marco	Fr.	Wemotaci	Représentant politique
23.	Chu Quang, Thy Anne	Angl.	Kawawachikamach	Gestionnaire de projet
24.	Collin, Dominique	Fr.	CDEPNQL	Présentateur
25.	Cousineau-Mollen, Maya	Fr.	EVOQ Architecture	Exposante
26.	Dansereau, André	Fr.	SAC - Québec	
27.	Desbiens, Marie-Élaine	Fr.	Consultante pour l'APNQL	Présentatrice (présente le mercredi 27 novembre)

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

	Nom		Communauté	Titre
28.	Diamond, Maxime	Fr.	Grand conseil de la Nation Waban-Aki	Représentant politique
29.	Duchesne, Mario	Fr.	Opticiwan	Coordonnateur à l'entretien
30.	Dumont, Jason	Fr.	Lac Simon	Directeur de l'habitation et des Travaux publics
31.	Flamand, Brad	Fr.	Manawan	Agent en habitation
32.	Flamand, Simon	Fr.	Manawan	Chargé de projet
33.	Fontaine, Adam	Fr.	Uashat mak Mani-Uténam	Adjoint aux infrastructures
34.	Fouillard, Rousset, Sandrine	Fr.	Mamuitun	
35.	Gabriel, Diane	Angl.	Conseil scolaire	Adjointe exécutive / Coordinatrice CoPH / Éducatrice
36.	Gabriel, Edward	Angl.	Kanesatake	Coordonnateur à l'habitation
37.	Germain, Lucie	Fr.	Mashteuiatsh	Directrice des Infrastructures et Services publics
38.	Gingras, Guillaume		SÉDAC	Exposant
39.	Grantham, Émilie	Fr.	CSSSPNQL	Agente de recherche (présente le 27 novembre)
40.	Harvey, Pascal	Fr.	Architecture sans frontières - Québec	
41.	Haymond, Lance	Angl.	Kebaowek	Chef
42.	Helou, Rola	Angl.	Conseil scolaire	Directrice générale
43.	Isaac, Gordon Jr.	Angl.	Listuguj	Représentant politique
44.	Kistabish, Maurice	Fr.	Pikogan	Représentant politique
45.	Labrador, Bruce	Angl.	SAC – Québec	
46.	Lachance, François	Fr.	SCHL	
47.	Latouche, Guy	Fr./Angl.	APNQL	Consultant
48.	Légaré, Martin	Fr.	SÉDAC	
49.	Lusignan, Tanu	Angl.	Conseil scolaire	Directeur des Finances
50.	Mapachee, Josiane	Fr.	Pikogan	Agente de l'habitation
51.	Mark, Fanny-Allison		Conseil tribal Mammit-Innuat	
52.	McKenzie, Tanya	Angl.	Kebaowek	Gestionnaire de l'habitation
53.	Mitchell, Jody	Angl.	Listuguj	Directrice des Immobilisations et des Infrastructures
54.	Montour, Davis	Angl.	Kahnawake	Directeur de l'habitation
55.	Mullen, Sylvestre	Fr.	Unamen Shipu	Directeur de l'habitation
56.	Odjick, Doug	Angl.	Conseil AANTC & Kitigan Zibi	Directeur général

RENCONTRE RÉGIONALE ET SESSION DE MOBILISATION SUR LE LOGEMENT ET L'INFRASTRUCTURE DE L'APNQL

	Nom		Communauté	Titre
57.	Oldacre, Ajani	Angl.	SCHL	
58.	Paradis, Josée Ann	Fr.	SAC	Directrice régionale par intérim
59.	Penosway, Jean-Marc	Fr.	Kitcisakik	Représentant communautaire
60.	Penosway, Régis	Fr.	Kitcisakik	Chef
61.	Perrier, Terry	Angl.	Kebaowek	Directeur des Travaux publics
62.	Petiquay, Danielle	Fr.	Conseil Nation Atikamekw	Technicienne en architecture
63.	Petiquay, Peggy	Fr.	Wemotaci	Coordonnatrice à l'habitation
64.	Petiquay, Stephanie	Fr.	Wemotaci	Coordonnatrice à l'Entretien
65.	Pien, James	Angl.	Kawawachikamach	Directeur des Travaux publics
66.	Pien, Vanessa	Angl.	Kawawachikamach	Gestionnaire des Immobilisations et Projets civils
67.	Pinel, Étienne	Fr.	SCHL	
68.	Rioux, Patricia		SAC - Québec	
69.	Robertson, Mickel	Fr.	CDEPNQL	Directeur général
70.	Robertson, Patrick	Fr.	Conseil scolaire	
71.	Rodgers, Hilary Ann	Angl.	Long Point	Adjointe jeunesse à l'habitation
72.	Samuel, Jean-François	Fr.	SCHL	
73.	Sauvageau, François	Fr.	SCHL	
74.	Sioui, Linda		APNQL	Consultante (prise de notes)
75.	Therrien, Danyne	Fr.	Wendake	Coordonnatrice GIIPM
76.	Tremblay, Éric	Fr.	Mashteuiatsh	Coordonnateur aux immobilisations
77.	Vincent, Jean-Philippe	Fr.	Wendake	Directeur GIIPM (présent le 26 novembre)
78.	Vollant, Jean-Rock	Fr.	Conseil tribal Mamuitun	
79.	Vollant, Mali-Jane	Fr.	Mamit Innuat	Technicienne en architecture
80.	Wabie, Sacha	Fr.	Timiskaming	Cheffe
81.	Weizineau, Marie-Soleil	Fr.	Opitciwan	Directrice de l'Aménagement communautaire
82.	Wielynja, Ina	Fr.	SCHL	
83.	Wozniak, Dominique	Fr.	Conseil tribal Mamuitun	

+ prise de notes Angl./Fr.
+ 2 traducteurs Angl./Fr.
+ 1 technicien